

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Scorpion : Raphaël Nze Minko et Gervais par la justice

DES mandats d'arrêt internationaux ont été émis, le 3 janvier dernier, par le parquet qui souhaiterait les entendre dans le cadre de l'opération Scorpion, en cours, et qui vise à lutter contre les malversations financières, la corruption et le blanchiment de capitaux.

Guy-Romuald MABICKA
Libreville/Gabon

DÉPUIS le déclenchement de l'opération anticorruption baptisée "Scorpion", Raphaël Nze Minko et Gervais Martial Koulayo-Houlpaye sont sans cesse cités dans l'affaire de malversations financières, de concussion et de blanchiment des capitaux, qui fait actuellement couler beaucoup d'encre et de salive au Gabon. Ils auraient joué un rôle essentiel dans ce dossier qui a déjà abouti à la mise sous mandat de dépôt à "Sans-Famille" d'anciens ministres, cadres de l'administration et patrons d'entités publiques et parapubliques. Convaincue que par leurs déclarations, ils peuvent contribuer à la manifestation de la vérité dans cette affaire, mais qu'il est difficile aujourd'hui de mettre la main sur eux parce qu'ils auraient quitté le pays, la justice gabonaise a décidé de solliciter à nouveau l'Organisation internationale de police criminelle (OIPC), Interpol. En effet, le 3 janvier courant, le parquet a émis des mandats d'arrêt internationaux contre ces deux personnes.

L'information a été donnée samedi par André Patrick Roponat, procureur de la République près le tribunal de première instance de Libreville, au cours d'un échange avec la presse. "Ces personnes sont concernées par l'opération Scorpion. Les mandats d'arrêt internationaux sont donc dus au fait que nous ne savons pas exactement où elles se trouvent, parce que n'étant pas chez elles, alors que la justice souhaite les entendre à titre de renseignements et de témoins", a indiqué le patron du parquet de la capitale.

Pour rappel, Raphaël Nze Minko, vice-président du Mouvement républicain et citoyen (MRC) qui se présente comme "œuvrant pour le bien-être des populations", est un haut cadre de l'Association des jeunes émergents volontaires (Ajev) présidée par Brice Laccruche Alihanga, ancien directeur de cabinet du chef de l'État. C'est à son domicile d'Angondjé qu'il avait été retrouvé des coffres contenant de grosses sommes d'argent, lors d'une perquisition par le procureur

«Ces personnes sont concernées par l'opération Scorpion. Les mandats d'arrêt internationaux sont donc dus au fait que nous ne savons pas exactement où elles se trouvent.»

de la République.

Quant à Gervais Martial Koulayo-Houlpaye, c'est un ressortissant centrafricain qui a longtemps travaillé avec Gérard Fanou, un homme d'affaires d'origine béninoise qui, selon l'autorité judiciaire, était en réalité le coordonnateur des activités dans le cabinet de Brice Laccruche Alihanga. Selon des enquêtes, certains mis en cause auraient fait état de ce que Gérard Fanou les menaçait de faire virer ou de faire perdre avantages et autres privilèges à quiconque refuserait de lui verser de l'argent pour financer les activités de son patron. De plus, ce Béninois émergeait aux Finances en étant dans le cabinet de M. Alihanga. Ainsi, la justice soupçonne-t-elle une connivence entre sieurs Fanou et Koulayo-Houlpaye, dans l'affaire qui défraie la chronique en ce moment.

L'échange de samedi avec la presse a été aussi l'occasion pour André Patrick Roponat d'évoquer, sur fond de bilan d'étape, l'évolution de l'opération "Scorpion". Indiquant qu'à ce stade, l'on compte au total 30 interpellations, en y ajoutant, bien sûr, celles de Justin Ndongangoye et Alexis Ndouna, qui n'était finalement pas recherché seulement dans l'affaire de proxénétisme.

Sur ces interpellations, l'on compte toujours six personnes mises hors de cause. "Donc, des personnes contre lesquelles aucune poursuite judiciaire n'a été retenue ou n'est exercée à ce jour", a-t-il précisé. Non sans ajouter que quatre inculpés ont été laissés en liberté provisoire par les juges d'instruction. Cette liberté provisoire pouvant se définir comme la situation intermédiaire dans laquelle une personne peut se trouver, entre l'état normal de liberté et la détention

provisoire.

C'est un principe de la loi dont l'objectif principal est de faire en sorte que l'accusé soit soumis à la procédure, c'est-à-dire qu'il y ait un contrôle sur celui qui peut être jugé plus tard. Enfin, vingt personnes ont été inculpées et se trouvent aujourd'hui en détention préventive à la grande maison d'arrêt de Libreville, où elles attendent d'être jugées. Les plus connus sont les quatre anciens ministres Noël Mboumba, Brice Laccruche Alihanga, Tony Ondo Mba et Roger Owono Mba.

Il y a aussi Christian Patrichi Tanasa Mbadinga (ex-ADG de la GOC), son adjoint Djambou et son conseiller Lionel Erwin Diambou; Jérémie Ayong Nkondje Obame (ancien DG de la GOM), son directeur financier Billy Bendo Edo, et son directeur des opérations Serge François Bruno Gassita; Gérard Fanou (patron de la société Natray Consulting); Renaud Allogho Akoue (ancien DG de la Cnamgs); Ismaël Ondias Souna (ex-DG de la SEM); Herman Nzoundou Bignoumba (ancien DG de la CDC); Georges Ndemengane Ekoh, trésorier de la GOM; Julien Engonga Owono, ancien directeur financier et comptable de l'Office des ports et rades du Gabon.



Photo: Abel Eyeghe

André Patrick Roponat, procureur de la République près le tribunal de première instance de Libreville

MANDATS D'ARRÊT

YVES DAVID MAPAKOU

Septembre 2015 :
Directeur de la société
Bâtisseur de richesses aurait
escroqué 10 000 personnes.

FRANCK PING

19 Août 2016
Pour son implication
présumée dans le scandale
de Synohydro.

ALFRED MABICKA

12 Janvier 2017 :
Ancien PDG de la Poste SA,
pour détournements présumés
de deniers publics.

HERVÉ NDONG NGUÉMA

21 Février 2017 :
Président de l'ONG Convergence pour attentat aux bonnes mœurs (proxénétisme, agressions sexuelles, viols sur mineurs, détention de photographies à caractère pornographique et donc contraires aux bonnes mœurs, placements des jeunes pour des rapports sexuels tarifés pour lui-même ou pour des tiers). (décédé quelques mois plus)

ALEXIS NDOUNA

24 octobre 2019
soupçonné d'avoir eu des
rapports sexuels avec une
mineure de 14ans

RAPHAËL NZE MINKO & GERVAIS MARTIAL KOULAYO-HOULPAYE

03 Janvier 2020
Le procureur de la République
émet des mandats d'arrêt
internationaux

© D. MAIZANT MOUSSAVOU

Source : Service documentation

Martial Koulayo-Houlpaye recherchés

La traque se poursuit

G.R.M
Libreville/Gabon

LE discours du chef de l'État prononcé la veille du Nouvel An a, à bien des égards, donné l'insomnie à plusieurs compatriotes soupçonnés d'avoir détourné des deniers publics. Bien qu'il ne s'y est pas étendu, Ali Bongo Ondimba a évoqué l'opération anti-corruption en cours actuellement, en invitant la justice à faire son travail.

C'est dire que, outre les personnes ayant des démêlés avec la justice aujourd'hui, la traque se poursuit contre toutes les personnes citées ou soupçonnées dans une affaire de détournement d'argent public, de concussion et de blanchiment des capitaux. Qu'elles soient encore en fonction ou pas. De sources autorisées, plusieurs compatriotes seraient dans le viseur de la justice.

Pour le président de la République qui a dit œuvrer pour une société juste, "la justice c'est aussi et avant tout le respect de la loi, de la règle commune. Le Gabon est un État de droit, personne n'est au-dessus de la loi et la justice doit être la même pour tous, davantage pour un titulaire



Photo: F. M. MOMBO/L'Union

«Le Gabon est un État de droit, personne n'est au-dessus de la loi et la justice doit être la même pour tous.»

de charges publiques". Au demeurant, pour ceux qui se savent concernés, et dont les noms sont déjà connus des services judiciaires, il n'y a pas lieu de dormir sur leurs lauriers. La justice ne tangera plus. Et le chef de l'État a prévenu: celles et ceux qui s'adonneront à des pratiques répréhensibles seront tous sanctionnés, sans

exception, avec une extrême sévérité car ils tomberont sous le coup de la loi. Pour reprendre le numéro un gabonais, c'est un honneur que de servir la République, d'être au service des compatriotes, et d'œuvrer pour l'intérêt général. Cela confère certes des avantages. Mais c'est d'abord une charge qui suppose d'accomplir son devoir avec exemplarité. La probité est l'un des visages de cette exemplarité. En clair, les dirigeants sont là pour servir et non pas pour se servir: "La corruption n'a pas sa place au Gabon. Elle est un frein, un obstacle au développement de notre Nation, une gangrène et une trahison envers nos populations", a conclu Ali Bongo Ondimba.

première instance de Libreville, lors de l'échange avec la presse.

Sceller une coopération efficace

E. NDONG-ASSEKO
Libreville/Gabon

ET si la prouesse de l'extradition d'Alexis Ndouna réalisée grâce à l'appui déterminant d'Interpol donnait "des ailes" à la coopération policière entre le Gabon et cette dernière? La nouvelle sollicitation, par les autorités gabonaises, de l'Interpol, en vue de mettre la main sur deux autres suspects dans le cadre de l'opération Scorpion, semble

Avec l'Interpol en soutien, la traque des suspects faisant l'objet de mandats d'arrêt internationaux pourrait être prometteuse

aller dans ce sens, traduisant du coup une intensification des relations entre notre pays et cette instance. Encouragé par la suite d'ont été à l'affaire Ndouna, le Gabon sollicite donc à nouveau cette organisation. Cette collaboration soutenue et orientée doit être perçue sous l'angle

de la stimulation et de la motivation, auréolée qu'elle est par le dernier acte positif. En tout cas, avec l'Interpol en soutien, la traque des suspects faisant l'objet de mandats d'arrêt internationaux pourrait être prometteuse, et laisser la justice gabonaise commencer à se purlécher les babines, à l'idée que même ceux qui sont en France, où ils ne semblent pas être inquiétés, pourront être rattrapés et extradés au Gabon pour répondre d'éventuels forfaits commis au pays.



INTERPOL